

Séance du vendredi 27 janvier 2023

Date de la convocation: 23/01/2023

Membres en  
exercice : 15

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept janvier l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence  
HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET,  
Catherine PECHERY par Annick IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara  
LOUCHART, Jacky PECHERY

**Absents:**

**TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL POUR LA SAISON 2023 - (D 2023 109)**

Le Maire propose au Conseil municipal de conserver l'intégralité des tarifs adoptés en 2022 pour la saison 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

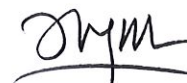
DECIDE de reconduire pour la saison 2023 du camping municipal l'intégralité des tarifs adoptés par le Conseil municipal pour la saison 2022,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.



Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

